

<http://ecoleetsociete.se-unesa.org/Evaluations-nationales-en-2nde-a-la-rentree-2018-pour-quoi-faire>



École & société

# Évaluations nationales en 2nde à la rentrée 2018 : pour quoi faire ?

- Éducation - Les lycées -

Publication date: vendredi 8 juin 2018

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

La Depp(1) et la Dgesco(2) ont présenté aux organisations syndicales, le 17 mai dernier, les « nouveaux outils d'évaluations pour l'accompagnement des élèves de 2nde » générale et professionnelle.

Ces évaluations poursuivent deux objectifs :

- Une connaissance exhaustive des résultats des élèves français en mathématiques et en français à l'entrée au lycée,
- Une aide à l'organisation de l'accompagnement en 2nde.

Les évaluations auront lieu du 1er au 19 octobre 2018 en deux fois 50 minutes devant un ordinateur connecté. La correction sera automatique et les résultats de chaque élève disponibles dès le lendemain, si tout se passe bien. Une information aux familles sur les résultats individuels pourra être organisée par les lycées (à l'occasion de la première réunion parents-professeurs, par exemple).

Les résultats globaux de l'établissement seront connus plus tard dans l'année (vers le mois d'avril).

Un travail d'analyse de ces résultats au niveau des bassins de recrutement pour les lycées généraux et technologiques pourra être mené. Pour les LP, au recrutement plus large, cette analyse sera sans doute plus compliquée.

Le ministère a prévu de publier sur Eduscol des fiches ressources pour organiser l'accompagnement en français et en mathématiques, avec un guide d'exploitation.

Pour le SE-Unsa, ces évaluations ne seront pas d'une grande utilité pour connaître les performances nationales des élèves. Les évaluations sur échantillon représentatif suffisent et la DEPP sait faire. De plus, l'utilité pédagogique de ces évaluations paraît faible. Pour l'organisation de l'accompagnement, les équipes ne trouveront pas de renseignements assez précis pour être utiles, les élèves étant positionnés sur des domaines trop larges. Par ailleurs, le LSUN devrait permettre le suivi des acquis des élèves sans avoir à procéder à une série d'évaluations qui prennent du temps d'apprentissage et bloquent les équipements informatiques des établissements pendant plusieurs jours.

Pire, le risque de comparaison entre lycées existe malgré les précautions prises.

Ces évaluations apparaissent donc comme un nouveau coup de com' politique assez peu utile à la connaissance du système et au travail des équipes sur le terrain.

Un coup de com' mais également une injonction aux enseignants pour orienter les contenus de l'accompagnement personnalisé vers les « fondamentaux ».

(1) DEPP : Direction de l'Évaluation, de la Perspective et de la Performance

(2) Dgesco : Direction générale de l'Enseignement Scolaire